

# COLLOQUE INTERNATIONAL

## *SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT*

Lieu : Paris (France)

Date : 8 juin 2015

### **APPEL À CONTRIBUTION :**

### **Colloque et ouvrage collectif**

Date limite d'envoi des propositions de contribution :

15 février 2015

### **ORGANISÉ SOUS L'EGIDE DE :**

Laboratoires CERAP / IRIS  
Université de Paris 13, Sorbonne, Paris, Cité  
Sous le haut patronage de la SFDE

## Contexte scientifique

L'environnement constitue un ensemble d'éléments physiques, chimiques ou biologiques naturels ou artificiels qui entourent un être humain, un animal, un végétal ou une espèce<sup>1</sup>. Les éléments qui le composent sont essentiellement l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la faune, la flore et les paysages. La sécurité est définie comme une situation dans laquelle quelqu'un, quelque chose n'est exposé à aucun danger, à aucun risque, en particulier d'agression ou de détérioration<sup>2</sup>. Déclinée à toutes les échelles (locale, nationale, internationale), la notion de sécurité a d'abord contribué à la création de politiques préventives des États Nations face aux risques de conflits armés, de terrorisme, etc. On sait aujourd'hui que les effets des changements environnementaux, des dégradations environnementales parfois irréversibles fragilisent les écosystèmes et les sociétés humaines qui en dépendent. L'environnement en tant qu'ensemble des éléments naturels ou artificiels qui conditionnent la vie de l'homme, est donc sujet à d'importantes et inédites modifications dont certains aspects constituent des enjeux de sécurité. La sécurité et l'environnement sont ainsi étroitement liés à commencer par les risques mutuels du milieu sur les installations ou des installations sur le milieu. Né dans les années 70, la *sécurité environnementale* combine les deux concepts en véhiculant cette idée de double mouvement dans lequel l'environnement peut générer des crises sociétales et *vis versa* l'activité humaine peut produire des crises environnementales. Les relations entre sécurité et environnement sont donc multiples voire interdépendantes.

Si les sociétés humaines ont acquis et développent aujourd'hui des capacités réactives et d'adaptation inédites face aux crises, le monde du début du XXI<sup>ème</sup> siècle est aussi caractérisé par un sentiment important de vulnérabilité lié aux changements environnementaux globaux, aux enjeux géopolitiques de l'énergie ou aux crises multiformes concernant l'accès aux ressources et au bout du compte aux problèmes de sécurité humaine. Les enjeux se lisent à l'échelon local, national, régional et international et interrogent de nombreuses disciplines scientifiques notamment juridiques.

Force est de constater que les relations entre contrainte environnementale et sécurité font l'objet d'une attention croissante. La compréhension des mécanismes, l'identification des risques, la prise de décision sont autant de sujets appelant à la réflexion. Par exemple, les institutions internationales ont depuis quelques années mis en lien les contraintes environnementales et les risques sécuritaires. Entamant son « virage environnemental », le Conseil de sécurité de l'ONU déclarait en 1992 que « la paix et la sécurité internationale ne découlent pas seulement de l'absence de guerre et de conflits armés. D'autres menaces de nature non militaires à la paix et à la sécurité internationale trouvent leur source dans l'instabilité qui existe dans les domaines économique, social, humanitaire ou écologique ».

Si les liens entre « sécurité et environnement », ou encore le concept de « sécurité environnementale » ont été développés dans la littérature des Sciences Politiques nord-américaines, il est intéressant d'élargir ces questionnements à travers le prisme des Sciences Juridiques notamment au sein de la communauté francophone qui n'a jusqu'ici pas d'appréhender frontalement la question. Le droit est l'un des outils de sécurisation des sociétés humaines, comment est-il élaboré, mobilisé, appliqué voire instrumentalisé pour prévenir ou mettre fin aux crises environnementales et sociétales ? L'ambition de ce colloque est donc de lancer des pistes nouvelles de réflexions à partir des travaux existants.

---

<sup>1</sup> Définition du dictionnaire Larousse.

<sup>2</sup> *Ibid.*

Les propositions de contributions pourront s'inscrire

- dans un **axe I** consacré à **l'approche globale et régionale**,
- dans un **axe II** consacré à **l'approche nationale et locale**,
- ou dans la vision transversale d'une thématique.

Les organisateurs attendent des propositions de contribution portant sur les questions de maintien de la paix et de la sécurité internationale, la prévention des conflits, la restauration post-conflit, les Objectifs du millénaire pour le développement, les objectifs du développement durable, la sécurité humaine, la sécurité alimentaire, la responsabilité de protéger, la biodiversité, les enjeux continentaux, régionaux ou locaux...

Seront appréciées des propositions portant en outre sur :

- ✓ Rôle des organisations internationales multilatérales (ONU, OSCE...) et régionales (UE, UA, ASEAN, SAARC,...). Analyse de leurs agendas et de leurs doctrines
- ✓ Rôle des accords environnementaux multilatéraux
- ✓ Nouvel agenda de la gouvernance mondiale : Sources d'influences globales/régionales/locales – pertinence des influences
- ✓ Enjeux bilatéraux, régionaux, globaux
- ✓ Questions d'insularité
- ✓ Apports des acteurs non étatiques
- ✓ Trafics d'animaux et de ressources naturelles, perte de biodiversité,
- ✓ Questions énergétiques, enjeux géopolitiques
- ✓ Stratégie Hyōgo, prévention des catastrophes naturelles,
- ✓ Risques majeurs
- ✓ Sécurité alimentaire, sanitaire et environnementale
- ✓ Droit à l'eau, à l'alimentation, à l'habitat, etc.
- ✓ Sécurité nationale

etc...ou toute autre proposition permettant d'enrichir ou d'éclaircir la thématique générale.

**Lieu et date du colloque** : À Paris le 8 juin 2015

### **Modalité de participation à l'Appel à Contribution**

L'appel à contribution proposé s'inscrit dans la lignée des travaux du laboratoire CERAP sur les changements climatiques<sup>3</sup>, les changements environnementaux globaux<sup>4</sup> et les défis du droit en abordant cette fois le thème de la sécurité.

L'objectif est de susciter des réflexions nouvelles sur le plan du droit et des relations internationales. Les propositions émanant d'autres disciplines sont également les bienvenues. Le comité scientifique privilégiera les propositions portant sur les enjeux d'actualité, les évolutions institutionnelles

<sup>3</sup> Cournil Ch., Colard-Fabregoule C. (sous la direction de), (2010) *Les changements climatiques et les défis du droit*, Bruylant, Bruxelles, (450 p.) (Préface de Brice Lalonde), Tabau A.-S., (2011) *La mise en œuvre du Protocole de Kyoto en Europe, interactions des contrôles international et communautaire*, Bruylant, Bruxelles, (514 p.) (Préface de Sandrine Maljean-Dubois) et Cournil Ch., Tabau A.-S., (sous la direction de) (2013), *Les politiques climatiques de l'Union européenne et Droits de l'Homme*, Larcier-Bruylant, Bruxelles, novembre 2013, (344 p.). (Postface de Michel Prieur).

<sup>4</sup> Cournil Ch. et Colard-Fabregoule C. (sous la direction de), (2012) *Les changements environnementaux globaux et les droits de l'Homme*, Bruylant, Bruxelles, juin 2012, 650 p. (Préface de Olivier De Schutter).

internationales, régionales et nationales mais aussi sur les contributions formulant des propositions. À l'issue du colloque, en vue de la publication, les actes seront soumis à un comité de lecture anonyme.

### Comité scientifique et d'organisation

Nicolas Clinchamps, MCF de droit public, Université de Paris 13  
Christel Cournil, MCF de droit public, Université de Paris 13  
Catherine Fabregoule, MCF de droit public, Université de Paris 13  
Geetha Ganapathy Doré, MCF en anglais, Université Paris 13

### Soumission et évaluation des communications

- ✓ Nous vous invitons à soumettre des propositions de communication orale en français précisant l'axe dans lequel elle s'inscrit, le titre, la problématique, en ne dépassant pas une page.
- ✓ Ces propositions seront adressées avant le 15 février 2015 à l'adresse suivante : **colloque.envsecu2015@yahoo.fr**
- ✓ Les réponses seront communiquées aux auteurs au plus tard le 20 mars 2015 pour la participation au colloque.
- ✓ Les contributions seront publiées sous forme d'ouvrage collectif après examen du comité de lecture et du comité scientifique.

### Calendrier

- **15 février 2015** : Date limite de dépôt des projets de contribution (une page) à retourner aux organisateurs
- **20 mars 2015** : Établissement de la liste des contributeurs retenus avec accord du comité scientifique.
- **8 juin 2015** : Colloque à Paris
- **30 septembre** : Remise des contributions écrites pour publication (40 000 signes maximum notes et espaces compris).
- **Courant 2016** : Sortie de l'ouvrage